



Héritage de mon père, ma mère a tout pris

Par **Aurélie1809**, le **30/09/2010** à **11:02**

Bonjour,

mon père est décédé depuis plus de 3 ans ! ma mère à pourtant touché elle même les rentes d'éducation alors que j'étais majeure et que je ne vivais plus chez elle, puis je demander le remboursement ? puis je aussi demandé ma part sur tout ce qu'elle a vendu et qui appartenait à mon père ? voiture , moto etc ?? merci

Je précise que je n'ai pas signé de renonciation à l'héritage ! ma mère possède une maison, héritage de ses propre parents mais que mon père a restaurer, puis je m'opposer à la vente ? si non puis je demander ma part sur la vente ou sur les loyers ?